

Conseils pour manuels spécifiques

Par **Vimaire**, le 13/10/2009 à 14:04

Bonjour,

ne sachant pas si je devais poster ma question dans le topic dédié aux manuels de droit administratifs, je crée ce sujet, excusez-moi si cela fait doublon.

Voilà mon problème : actuellement en master 2 contrats publics, j'aurais besoin de plusieurs manuels pour bosser par moi-même. Problème : Je n'ai aucune "vraie" librairie dans le coin, et aucun moyen de bouger dans une ville plus importante pour parcourir les ouvrages susceptibles de m'intéresser. Aussi dois-je commander par internet, totalement à l'aveugle...

Pour éclairer un peu mon choix, pourriez-vous me conseiller :

- un manuel de contentieux administratif
- un manuel de droit administratif des biens

Est-ce que ces deux matières (que je n'ai jamais pratiqué) ont beaucoup évolué ces dernières années, ou est-ce que je peux acheter mes bouquins d'occase (une à deux années d'ancienneté) sans aucun problème ? J'aime beaucoup le manuel de droit administratif de J. Morand-Deville, est-ce que celui de droit administratif des biens vaut le coup, [u:259cd3pg][b:259cd3pg]alors qu'il date de 2007[/b:259cd3pg][/u:259cd3pg] ?

Sinon, quels livres me conseillez-vous, et pourquoi ?

Je précise que je cherche soit de vrais manuels (comme le Morand-Deville), soit des livres plus petits (200-300 pages), mais pas de mémento de 100-120 pages, j'ai vraiment TOUT à apprendre... (page not found or type unknown)

Merci d'avance pour votre aide,

Vimaire

Par **Yann**, le 13/10/2009 à 14:33

Quel M2 contrats publics? Vu le contenu de ton message je pense à celui d'Epinal, j'ai bon?

Par **Vimaire**, le **13/10/2009** à **14:48**

Yep. C'est beau, c'est bien, c'est froid, mais c'est petit...

Par **Yann**, le **13/10/2009** à **14:57**

Arf, un padawan. Je n'ai pas pu venir à la journée d'intégration cette année, nous n'avons donc pas pu faire connaissance. J'y étais la même année que Stéphane, le grand gaillard qui vous a fait le cas pratique de rentrée.

Pour répondre à tes questions, j'avais utilisé les bouquins de droit administratif de Chapus aux éditions Montchrétien, il y en avait 3 (des gros bouquins blancs avec des triangles bleus qui se baladent sur la couverture).

Mais les manuels ça n'a jamais été mon truc. Il y en a sûrement d'autres qui valent le coup.

Si t'as des questions sur le M2 n'hésite pas à me les poser (stage, cours, profs, etc...), si je peux aider... Et si tu cherches un peu dans la partie orientation tu trouveras d'autres infos.

Mes amitiés à Gaga.

Par **Vimaire**, le **13/10/2009** à **15:27**

Zut, grillé. Monsieur le DGS, je présume, à moins que l'annuaire ne soit à la ramasse ? Merci pour les infos et la disponibilité, je comptais bien saouler la moitié des anciens au moindre problème, mais c'est sympa de proposer.

Merci pour le conseil du chapus, mais après vérification, 1540 pages, c'est un peu trop pour moi. Je vais d'abord essayer de bosser les bases, pour le détail, on verra "sur le tas", il paraît que c'est formateur...

Par **Yann**, le **13/10/2009** à **15:43**

L'annuaire est effectivement à jour. Le Professeur est très strict sur son site, c'est la vitrine du diplôme donc forcément... D'ailleurs il va falloir penser à mettre à jour votre partie du site. Je

n'ai pas pu venir pour la rentrée du coup j'ai hâte de découvrir vos trombines Image not found or type unknown

Effectivement, le Chapus est pour le moins complet. Je me l'étais fait prêter par un ancien qui n'en avait plus l'utilité. Mais sincèrement on s'en passe. Le cours de contentieux de Me LUISIN au second semestre est tellement complet qu'il vaut bien un manuel (je m'en sers encore parfois aujourd'hui).

Le seul problème c'est pour faire les cas pratiques du Professeur toutes les semaines. Mais que vous les ayez préparés avec le meilleurs manuel ou pas il vous plantera avec ses questions. EN cherchant sur le net et en se creusant la cervelle on arrive à trouver des solutions. En plus, les cas sont fait de telle manière qu'aucun manuel ne donne la réponse voulue (sauf en contentieux où avoir la procédure aide bien).

Enfin, si t'as des questions utilise le réseau des anciens. C'est pas une science exacte, mais ça donne toujours des pistes de réflexion.

Par **sabine**, le **13/10/2009** à **19:51**

Je sais bien que je ne suis plus légitime à parler de ce M2 mais j'ai utilisé le Morand Devillers en DAB et il est très bien. La définition du domaine public n'est pas beaucoup varié...